ANNEXE 10

**RÈGLEMENT HOOPERS**

[1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES 2](#_Toc95320278)

[a. Le conducteur à la compétition 2](#_Toc95320279)

[b. Le chien à la compétition 2](#_Toc95320280)

[c. Equipement du conducteur et du chien 2](#_Toc95320281)

[2. Déroulement du parcours 3](#_Toc95320282)

[3. NIVEAUX DE COMPETITION 3](#_Toc95320283)

[a. N0= Niveau Débutant 3](#_Toc95320284)

[b. N1= Niveau 1 4](#_Toc95320285)

[c. N2 = Niveau 2 4](#_Toc95320286)

[d. N3 = Niveau 3 4](#_Toc95320287)

[e. Handi et jeunes 5](#_Toc95320288)

[4. ATTRIBUTION DES POINTS PÉNALITÉS 5](#_Toc95320289)

[a. Zone de conduite 5](#_Toc95320290)

[b. Erreurs spécifiques au départ 5](#_Toc95320291)

[c. Fautes, refus et erreurs de parcours 5](#_Toc95320292)

[d. Disqualification pour le parcours en cours 6](#_Toc95320293)

[e. Disqualification pour la journée ou la durée de la compétition si celle-ci dure plusieurs jours 7](#_Toc95320294)

[5. COMMISSAIRE HOOPERS 7](#_Toc95320295)

[6. CLASSEMENT-POINTS et QUALIFICATIFS 7](#_Toc95320296)

[a. Classement 7](#_Toc95320297)

[b. Nombre de points 7](#_Toc95320298)

[c. Qualificatifs 7](#_Toc95320299)

[d. Classement national 8](#_Toc95320300)

[7. Litigess et sanctions 8](#_Toc95320301)

[a. Plaintes 8](#_Toc95320302)

[b. Types de sanctions 8](#_Toc95320303)

[8. DISPOSITIONS FINALES 8](#_Toc95320304)

# DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dans cette discipline sportive, il s’agit de guider, le chien à travers un parcours imposé d’obstacles composés de **HOOPS**, de **TUNNELS**, de **BARILS**, de **GATES**

Une coopération parfaite entre le chien et l’humain est nécessaire pour atteindre cet objectif. L’harmonie entre le chien et le conducteur doit donc être totale.

Le hoopers est accessible à tout conducteur et à tout chien quelle que soit la race. Une particularité majeure est que le conducteur ne se déplace pas avec son chien et ne peut pas quitter une surface dédiée appelée **ZONE DE CONDUITE**. Le chien est donc guidé, à distance, tout au long du parcours avec un langage corporel, des commandes verbales et/ou gestuelles.

## Le conducteur à la compétition

Les participants s’engagent à respecter le [Code de bonne conduite de la pratique des disciplines gérées par la CNEAC](http://activites-canines.com/download/32810/) .

Le conducteur possède une licence CNEAC en cours de validité.

Les conducteurs ayant un handicap physique peuvent participer à la compétition. L’utilisation d’aides (cannes, déambulateurs, fauteuil roulant motorisés ou non) est autorisée.

Les concurrents étrangers devront justifier d’une licence de leur pays d’origine ou d’un carnet de travail et le chien a son carnet de vaccination à jour.

## Le chien à la compétition

Le chien est identifié par une puce électronique ou tatouage.

**L’âge minimum pour participer à une compétition officielle est de 15 mois pour le chien.**

Le chien doit avoir passé un CAESC.

Une vaccination antirabique peut être exigée par les organisateurs suivant les consignes sanitaires locales.

Les chiens malades, blessés ou contagieux ne peuvent participer à la compétition, de même que les femelles gestantes ou allaitantes. Les femelles en chaleur sont autorisées.

Si le chien se blesse pendant la compétition ou est limité dans ses performances, le commissaire hoopers a le droit de mettre fin à la compétition. Le conducteur peut également interrompre le parcours s’il estime que son chien n’est pas en bonne condition.

Tout chien qui présente un comportement agressif envers d’autres congénères et/ou des personnes, à l’intérieur et/ou à l’extérieur du parcours, sera exclu de la compétition.

## Equipement du conducteur et du chien

Pendant le parcours de hoopers, le chien ne porte ni collier, ni harnais. Des bandages de protection parfaitement adaptés sont autorisés (pour les griffes). Le commissaire hoopers peut exiger d’enlever des bandages exagérés.

Des élastiques ou pinces sont autorisés pour offrir au chien une meilleure visibilité.

Les vêtements de protection pour les chiens sont interdits

Le conducteur ne doit rien avoir sur lui (ni banane ou une jupette)

Tous les chiens sont amenés avec ou sans laisse (à côté du maître ou porté) au point de départ. La laisse et le collier ou harnais sont ensuite enlevés.

# Déroulement du parcours

Caractéristiques du parcours

Le but du hoopers est pour le conducteur de pouvoir guider son chien, à distance, sur un parcours fluide.

Le chien doit réaliser le parcours en respectant l’ordre des obstacles et dans le temps de parcours maximum fixé.

Le déroulement du parcours est laissé à la libre expression du commissaire hoopers qui doit toutefois respecter les directives réglementaires.

Début et fin du parcours

Au signal du commissaire hoopers (ou coup de sifflet) le conducteur entre sur le ring avec ou sans laisse et met son chien en place au départ puis rejoint la zone de conduite.

**Senior et Jeunes : Le chronomètre démarre dès lors que le conducteur quitte son chien pour rejoindre la zone de conduite.**

**Handi : Le chronomètre démarre dès lors que le conducteur a rejoint la zone de conduite.**

Le premier et le dernier obstacle est toujours un hoop.

Le conducteur ne tient rien dans les mains pendant le parcours. Lorsque le chien atteint la ligne d’arrivée, le conducteur quitte le ring.

Toute récompense, type jouet ou friandise, sera donnée au chien après le sas de sortie.

Reconnaissances

Les reconnaissances se feront par groupe de 15 personnes maximum

Les conducteurs ont 5 minutes avant le début de l’épreuve pour reconnaître le parcours.

Les personnes handicapées peuvent être accompagnées par un assistant.

Les jeunes de moins de 12 ans peuvent être accompagnés (UN seul accompagnant).

S’il y a plusieurs reconnaissances, les jeunes et handis sont en droit de continuer à reconnaître (en accord avec le commissaire)

# NIVEAUX DE COMPETITION

On distingue 4 niveaux de compétition.

Chacun des niveaux est ouvert à TOUS les compétiteurs. (Seniors, handis et jeunes)

## N0= Niveau Débutant

Dans cette catégorie, tous les chiens et tous les conducteurs sont dans une classe unique. Il y a un temps de parcours maximum.

**Le N0 permet la validation du PASS HOOPERS**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’obstacles | 10 à 15 |
| Distance entre les obstacles  | de 4 à 6 mètres |
| Zone de conduite  | 5 X 5 |
| Distance maximum entre le conducteur et le chien | 12m |
| Temps maximum  | 5 minutes |

Qualificatifs pour valider le PASS HOOPERS

Il faut obtenir 2 excellents.

Si un conducteur ne réussit qu’un parcours N0, il a la possibilité de valider **son PASS HOOPERS** sur une autre compétition.

## N1= Niveau 1

Dans cette catégorie, tous les chiens et tous les conducteurs sont dans une classe unique. Il y a un temps de parcours maximum.

**Le N1 permet la validation du BREVET**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’obstacles | 12 à 15 |
| Distance entre les obstacles  | de 6 à 8 mètres |
| Zone de conduite  | 5 X 5 |
| Distance maximum entre le conducteur et le chien | 14 m |
| Temps maximum  | 5 minutes |

**Le brevet HOOPERS** 

Il sera délivré pour le chien ayant obtenu 3 excellents avec 2 commissaires différents.

**Qualificatifs pour le passage dans la classe N2**

Il faut obtenir 3 excellents avec 2 commissaires hoopers différents.

Possibilité de rester en N1

Impossibilité de descendre en N0

Pour passer en N2, **le toisage du chien est nécessaire pour être en catégorie SMALL** (9 toises en prenant la médiane). Les chiens non mesurés participeront automatiquement en catégorie STANDARD. 

Pour tout chien qui a déjà été toisé, sa mesure reste valide (toute toise officielle obtenue dans d’autres disciplines CNEAC)

## N2 = Niveau 2

Deux catégories de compétition SMALL (chien de moins de 40 cm au garrot) ET LARGE (plus de 40 cm au garrot). Le classement se fera par catégorie.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | SMALL | STANDARD |
| Nombre d’obstacles | 15 à 20 | 15 à 20 |
| Distance entre les obstacles  | de 6 à 8 mètres | de 7 à 10 mètres |
| Zone de conduite  | 3 X 3 | 3 X 3 |
| Distance maximum entre le conducteur et le chien | 18 m | 18 m |
| Temps maximum  | 4 minutes | 4 minutes |

**Qualificatifs pour le passage dans la classe N3**

Il faut obtenir 5 excellents avec 2 commissaires différents.

Possibilité de rester en N2

Impossibilité de descendre en N1

## N3 = Niveau 3

Deux catégories de compétition SMALL (chien de moins de 40 cm au garrot) ET LARGE (plus de 40 cm au garrot). Le classement se fera par catégorie.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | SMALL | STANDARD |
| Nombre d’obstacles | 20 à 25 | 20 à 25 |
| Distance entre les obstacles  | 5 à 9 mètres | 9 à 12 mètres |
| Zone de conduite  | 2 X 2 | 2 X 2 |
| Distance maximum entre le conducteur et le chien | 25 m | 25 m |
| Temps maximum  | 4 minutes | 4 minutes |

Descente volontaire en N2 possible à tout moment

##  Handi et jeunes

La zone de conduite sera toujours de 5x5m quelle que soit la classe dans laquelle évolue le compétiteur.

Pour les handis, en fauteuil roulant, un assistant peut accompagner le compétiteur jusqu’à la zone de conduite voire aider à la manipulation du fauteuil dans la zone de conduite (en accord avec le commissaire)

# ATTRIBUTION DES POINTS PÉNALITÉS

L’équipe débute avec un nombre maximum de 200 points.

L’objectif est de conserver le maximum de points.

Chaque faute, ou refus ou erreur de parcours vient diminuer le nombre de points.

## Zone de conduite

Le conducteur doit rester dans la zone de conduite

Selon les classes, la dimension de la zone de conduite est différente 5x5 /3x3 /2x2.

Si les deux pieds du conducteur sortent de la zone de conduite, il est disqualifié.

N0, N1 et N2 - Deux sorties d’un seul pied sont pénalisées d’une faute, à la troisième l’équipe est disqualifiée.

En N3 – toute sortie d’un pied est sanctionnée par la disqualification.

## Erreurs spécifiques au départ

Le signal du commissaire hoopers (ou coup de sifflet) signifie au concurrent qu’il peut placer son chien au départ, le concurrent rejoint ensuite la zone de conduite.

**En N0, N1 et N2 :**

* sur le chemin vers la zone de conduite, le conducteur peut revenir en arrière **1 seule fois** et remettre en place le chien **sans pénalité**.
* **En cas de faux départ ou de refus du premier Hoop**, le conducteur a le droit de quitter la zone de conduite et de revenir mettre en place le chien **2 fois avec des pénalités de refus**. A la 3° fois l’équipe est disqualifiée.

**En N2 et N3**, Si le chien prend le second agrès avant que le conducteur soit dans la zone de conduite, l’équipe est disqualifiée.

## Fautes, refus et erreurs de parcours

Les fautes, refus et erreurs de parcours entraînent des retraits de points qui se déduisent du capital point de départ.

**Le nombre de fautes et refus n’est limité que par le nombre de points de l’équipe restant.**

**Chaque faute, refus ou erreur de parcours est sanctionnée d’un retrait de points.**

|  |  |
| --- | --- |
| FAUTES 5pts | Le conducteur touche le chienLe conducteur touche un agrèsLe chien fait tomber un obstacle qu’il NE reprend PAS**N0, N1 et N2** - Le conducteur met un seul pied en dehors de la zone de conduite (2 fois autorisé, la 3ème fois il est disqualifié)**N0** : le chien retourne à son maître (2 fois autorisé, la 3ème fois il est disqualifié) |
| REFUS10 pts | Le chien tourne dans le tunnel et sort du mauvais côtéLe chien se bloque sur le parcours.Le chien tourne plusieurs fois sur lui devant un obstacleLe chien saute par-dessus le tunnelLe chien saute sur le barilLe chien aborde un baril du mauvais côtéLe chien aborde une gate du mauvais côtéLe chien aborde un hoop du mauvais sensLe chien fait tomber un obstacle qu’il DOIT reprendre **N0, N1 et N2** - Le conducteur quitte la zone de conduite pour revenir placer le chien au départ (2 fois maximum) |
| ERREUR DE PARCOURS 20 pts | Le chien passe à côté d'un obstacle sans le prendre et prend l'obstacle suivant = 20pointsLe chien passe à côté de 2 obstacles consécutifs = 40points Le chien passe à côté de 3 obstacles consécutifs = disqualification |

## Disqualification pour le parcours en cours

* Le conducteur quitte le sas d’entrée sans l’autorisation du commissaire hoopers.
* Le conducteur sort de la zone avec au moins un pied entier en N3
* Le conducteur donne une récompense dans le ring de compétition
* Le conducteur tient quelque chose à la main
* L’équipe n’a plus de points
* L’équipe dépasse le TPM
* Le chien porte un collier ou harnais ou un vêtement de protection
* Le chien fait 3 faux départs
* Le chien passe à côté de 3 obstacles consécutifs
* Le chien prend **deux** obstacles **consécutifs** incorrectement (dans la mauvaise direction)
* Le chien retourne à son maître (en NO : 2 fois acceptées / 3ème fois disqualification)
* Le chien s’oublie, quitte le ring ou n’est plus sous contrôle du conducteur
* Le chien mordille constamment le conducteur
* Le chien ne termine pas son parcours (blessure, abandon)

Le commissaire hoopers précise au début de la compétition si l’équipe disqualifiée est autorisée à terminer son parcours**.**

## Disqualification pour la journée ou la durée de la compétition si celle-ci dure plusieurs jours

* Le conducteur a un comportement rude avec le chien SUR LE RING ET DANS L’ENCEINTE DE LA COMPÉTITION.
* Le chien porte un collier à pointe ou coercitif y compris dans l’enceinte de la compétition
* Le chien est agressif.
* Le conducteur manque de respect envers le commissaire hoopers, les assistants, les organisateurs ou autres compétiteurs.
* L’état physique du chien est considéré comme inapte.

# COMMISSAIRE HOOPERS

Le commissaire hoopers évalueles concurrents selon le règlement.

Durant le travail de l’équipe à évaluer, le commissaire hoopers de compétition se comporte de manière à gêner le moins possible (distance par rapport au chien, force de sa voix, gestuelle, etc.).

Le commissaire hoopers de compétition ne peut pas participer lui-même à une compétition pour laquelle il a été invité en tant que commissaire hoopers (si une compétition se déroule sur 2 jours avec 2 commissaires différents, commissaire jugeant le samedi peut concourir le dimanche et vice versa

En cas de force majeure, de conditions météorologiques extrêmes ou de circonstances dans lesquelles la sécurité des participants, assistants ou des chiens est mise en danger, le commissaire hoopers peut annuler temporairement ou définitivement la compétition ou un parcours.

Les enregistrements vidéo ne sont pas utilisés pour réfuter la décision d’un commissaire hoopers.

Le commissaire hoopers remplit une fiche dématérialisée de synthèse quant au déroulement de la journée.

# CLASSEMENT-POINTS et QUALIFICATIFS

## Classement

Le classement se fait par niveau, classe, catégorie.

Le classement se fera selon les qualificatifs obtenus (Excellent, Très Bon et Bon) et le nombre de points obtenus.

Le classement peut se faire sur le cumul des parcours de la journée.

En cas d’égalité dans le classement combiné, les résultats individuels par parcours seront utilisés et l’équipe avec le meilleur résultat individuel sera classée en premier.

## Nombre de points

Le nombre de points maximum sur un parcours est de 200

Les refus, fautes et erreurs de parcours viennent en déduction

## Qualificatifs

* de 200 à 180 points : EXCELLENT
* de 179,9 à 160 points : qualificatif = TRÈS BON
* de 159,9 à 140 points : qualificatif = BON
* 139,9 points et moins = pas de qualificatif

## Classement national

Un classement national est établi pour l’année civile, ce qui fait que le compteur est remis à zéro chaque année au 1er janvier. Ceci ne concerne pas les justificatifs permettant de changer de classe de compétition.

Le groupe de travail évaluera la nécessité d’organiser un Grand Prix de France réunissant les meilleures équipes au classement national à partir du moment où il y aura un nombre suffisant de licenciés pratiquants et de compétitions organisées.

# Litigess et sanctions

## Plaintes

Les litiges à l’encontre de conducteurs, d’organisateurs, de commissaire hoopers ou d’autres instances concernant des incidents survenus lors d’une compétition sont, dans la mesure du possible, à régler sur place.

Si au terme de la manifestation, il n’est pas possible de trouver un accord, il est possible d’adresser une demande d’arbitrage du litige par écrit et par envoi recommandé à la CNEAC accompagnée d’une caution d’un montant de 150 €. Les motifs du litige doivent être clairement énoncés. Si le litige est reconnu, la caution sera restituée Les sanctions énoncées doivent correspondre à la nature du litige.

## Types de sanctions

* Avertissement
* Annulation des résultats d’une ou plusieurs compétitions
* Interdiction temporaire ou non de participer à des compétitions ou autres manifestations
* Interdiction temporaire ou non d’organiser des compétitions
* Interdiction temporaire ou non de sortir en compétition avec certains chiens.

Les personnes concernées par une décision de sanction peuvent faire un recours dans les 30 jours de la notification auprès de la SCC.

# DISPOSITIONS FINALES

Ce règlement est en vigueur à partir du 1er mars 2022. Il est susceptible d’aménagements en cours d’année.